

# CONFLITS DANS L'AIR

CRNA

COMMUNIQUÉS DE SECTION - BORDEAUX

**sncta** →  
SYNDICAT NATIONAL  
DES CONTRÔLEURS  
DU TRAFIC AÉRIEN

## Reniiements et engagements non tenus

**IL FAUT CROIRE QUE L'ACTION SYNDICALE EST UN ETERNEL RECOMMENCEMENT : COMME ON ENFILE DES PERLES, CES DERNIERS JOURS LES MAUVAISES NOUVELLES SE SONT SUCCEDEES. AINSI ENTRE RENONCEMENTS, FLOUS ARTISTIQUES ET PRESSIONS ADVERSES, DES BATAILLES QUE L'ON CROYAIT GAGNEES NE LE SONT PAS SI SUREMENT. VOICI LE PANORAMA PEU RELUISANT.**

### Nouvelle charge de la CE sur les taux

La grande campagne que nous avons menée avec succès l'année dernière pour lutter contre les plans de performance (dont le petit dernier, RP2 pour la prochaine période 2015-2019), nous avait amenés après le préavis de juin 2014, à obtenir une augmentation de la redevance en route à 70€ par UdS, augmentation validée par l'état au regard de la modernisation technique et RH à venir.

On savait la Commission Européenne (toujours aiguillonnée par les compagnies aériennes) furieuse que ses recommandations via RP2 n'aient pas été respectées par un certain nombre de grands pays (dont l'Allemagne et la France). Le trafic 2015 plus important que prévu lui donne une occasion de revenir à la charge : les états doivent soumettre un nouveau plan de performance au 2 juillet. Les propositions de la CE suggèrent une redevance abaissée à 68€ et un déficit de rentrées d'une cinquantaine de millions d'€ par an.

Quoi qu'on puisse en dire, la négociation de juin 2014 sur le taux de redevance fut une bonne négociation. Preuve par l'absurde : la Commission Européenne souhaite revenir dessus !!!

La position de l'état est à ce stade, inconnue...

### Expés rémoises enlisées

Sujet bouillant dont on croyait qu'il était en bonne voie : les expérimentations rémoises sur l'organisation du travail. La DSNA a fait travailler la DO avec le concours des OS et il semblait que le projet à débiter le 1<sup>er</sup> juillet prenait techniquement bonnes formes. Sauf qu'il ne s'agirait plus de le financer. En langage familier, cela reviendrait à demander à Reims de faire gratis de la flex en avance de phase.

En ce 23 juin, devant le blocage des négociations, le SNCTA rémois a quitté le CT local et rompu le dialogue social. Des mesures RH extrêmes seront donc mises en place pour protéger les conditions de travail : régulations drastiques, plans de contournement voire reprise des décollages LFPG...

### Retraite : ubuesque et pathétique

La Fonction Publique montre aussi parfois qu'elle sait être d'une rapidité quasi fulgurante quand elle l'a décidé : en 3 semaines, suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG pour les agents rentrés dans la DGAC avant 1998. Par contre, elle sait aussi se montrer désespérément lente sur les retraites : les textes sur la retraite des ICNA étant au carrefour des ministères du budget, de la FP et des transports, l'imbroglie continue sur l'âge de départ progressif et personne n'est désormais capable de dire avec certitude quel texte fait foi. Les personnels devant partir à la retraite dans 1 an ne connaissent donc pas leur date de départ !!!

Le décret sur le CIT (dispositif retraites qui devait permettre de compenser un certain nombre de trimestres manquant dans le cadre de la loi Woerth) n'est TOUJOURS pas paru. Pire, il semble qu'au filtre des ministères, les modalités initiales en soient largement modifiées.

### RIFSEEP : attaque sur nos primes

N'ont trouvé que des réponses évasives, les questions que nous avons adressées à la DGAC sur la réforme RIFSEEP, cette réforme qui vise à uniformiser les primes dans la FP via des plafonds, ce qui pourrait être une catastrophe, vu les montants de primes sur nos fiches de salaire. Où en sont les solutions pour compenser les pertes indemnitaires ? De la même façon, va-t-on rester bras ballants devant la suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG qui touche 50% des ICNA ?

En attendant, le RIFSEEP doit commencer à s'appliquer aux administratifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la date d'exclusion étant fixée au 30 juin...



## Négociations protocolaires : OUI ou NON ?

Lors du CT DGAC de début mai, le DG a annoncé l'ouverture immédiate de négociations protocolaires avec application des accords d'avril. Pour rappel, contrairement aux pratiques passées, un accord DSNA, validé avec la représentativité du CT DSNA, pourra être intégré au protocole. Rien de révolutionnaire au fond, mais un vrai pas en avant.

Il faut croire que le courage de la DGAC a été vite étouffé puisque rien n'avance, aucune réunion thématique n'est programmée alors que continuent d'être déroulés des sujets comme l'IR ATCO (Anglais, badgeuse sur position...).

## Le grand bazar de la grogne généralisée des OS

C'est donc dans ce climat chargé que les préavis des OS sont en train de tomber les uns après les autres. Cataclysmique ou ubuesque, c'est selon...

- L'UNSA IESSA a déjà déposé un préavis du 27 juin au 3 juillet (il n'impactera pas l'opérationnel puisque les agents du service technique en Maintenance Opérationnelle, MO, sont astreints). Raisons du conflit : suite aux dysfonctionnements dans certaines subdivisions techniques de LFPG, un audit a été demandé à la CGEDD (ex-IGACEM). Une des préconisations du rapport (externalisation de la subdivision radionav) a mis le feu aux poudres. A ceci, se rajoutent les demandes récurrentes d'effectifs IESSA ainsi que le début immédiat de négociations sociales. Localement, l'UNSA IESSA menace de ne pas mettre en place EEE dans les temps et l'a encore signifié au chef de centre lors de réunion entre les OS locales, l'encadrement local et la direction de programme EEE, ce lundi 22 juin au CRNA SO, (réunion que les représentants UNSA IESSA ont quittée après une déclaration liminaire).

- L'UNSA ICNA de son côté refuse toute adaptation des tours de service et s'opposera aux modifications de l'arrêté de 2002 portant sur notre organisation du travail (le SNCTA est également opposé à la modification de cet arrêté mais demande un arrêté spécifique pour les expérimentations). L'UNSA ICNA semble s'engager dans une voie extrêmement curieuse en étant d'accord pour des mesures de flexibilité temporaires (lesquelles ?), le temps de relancer une campagne de recrutements et de voir arriver des effectifs qualifiés en centre. La logique est : d'accord pour améliorer notre productivité, mais juste le temps de récupérer des effectifs conséquents. Nous vous laissons juges. L'UNSA ICNA a déposé un préavis les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet et contre toute attente, fait également figurer dans sa plate-forme de revendications, la lutte contre l'accord DSNA obtenu par le SNCTA en avril...
- L'USAC-CGT n'a toujours pas digéré l'accord du 13 avril sur le nouveau mode de signature « à tiroirs » d'accords sociaux à la DGAC, qui réduit son influence (en CT DSNA, SNCTA et USAC CGT ont une influence équivalente, autour de 30%). Il use de tout moyen possible pour annuler cet accord et surjoue l'humiliation et le risque d'implosion de la DGAC à cause de lui auprès du ministère et des agents : boycott du dialogue social national, envahissement du CT DO... Derrière la lenteur des négociations, sur les expés notamment, on pressent la main d'une CGT qui porte le combat très certainement haut dans la centrale et jusqu'à la porte des ministères. Préavis très similaire à celui de l'UNSA ICNA le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet.
- FO, déjà exaspéré par la lenteur de mise en place des mesures du dernier protocole, est vent debout contre la mise en place du RIFSEEP pour les administratifs, qui pourrait s'accompagner de baisse salariale importante. Par ailleurs, FO et SNCTA se rejoignent dans la lutte contre une révision du plan de performance. Il a déposé un préavis les 2 et 3 juillet.

**Pour toutes les raisons invoquées plus haut, le SNCTA a déposé, en coordination avec FO, un préavis les 2 et 3 juillet.**

Faute de pouvoir tracer une ligne directrice claire et solide et en s'enlisant dans des tergiversations sans fin, les pouvoirs publics mécontentent tout le monde.

Si nous ne faisons pas reconnaître nos revendications dans ce moment charnière, si nous acceptons que l'état revienne sur tous ses engagements avec mépris et/ou désinvolture, tous nos efforts depuis 2 ans, auront été vains. Nous ne pouvons et ne devons lâcher prise. Nous respectons l'état, l'état doit nous respecter. Nos conditions d'emploi, nos conditions de travail pour les années à venir en dépendent.

**Les 2 et 3 juillet, tous en grève !**